



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
23.02.2010  
Date de la convocation des conseillers :  
23.02.2010  
point de l'ordre du jour no:  
9

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 05 mars 2010**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Maroldt, Huss, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la S.A. ArcelorMittal Luxembourg : aménagement aire de stationnement pour camionnettes**

Vu la convention du 18 décembre 2009 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la S.A. ArcelorMittal Luxembourg dans le cadre de l'aménagement d'une aire de stationnement pour camionnettes ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la S.A. ArcelorMittal Luxembourg.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 05.03.10.  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,